

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joceline Brideau	Numéro de permis 1023019	Date d'inspection Le 29 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie Les Frimousses		Numéro de téléphone (506) 395-9568	
Adresse 634 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les documents affichés à la porte sont conformes.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- Discussion avec la directrice afin de comprendre et bien utiliser les fiches de médicaments.
- Signature de l'entente de désignation et discussion avec l'exploitante des exigences des documents demandé lors des désignations.

Pendant ma surveillance un bébé à été à la sieste et les deux autres garçons on jouer au bac sensoriel.Par la suite, les enfants se sont lavé les mains afin de prendre leur collation,

original signé par  
Sylvie Richardson

Le 29 mars 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Jocelyne Brideau

Le 29 mars 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date